

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 23 mai 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (14) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membre excusé représenté : (2) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme POLONCEAU (représentée par Mme GINDRE).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 16 mai 2014

Délibération n° : 11-2014

Objet : Élection du vice-président du CCAS

Le Code de l'Action Sociale et des Familles, dans son article L.123-6, prévoit que « dès qu'il est constitué, le conseil d'administration élit en son sein un vice-président qui le préside en l'absence du Maire », président de droit de cet organe délibérant.

Il convient donc, pour le bon fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale, de procéder à l'élection d'un vice-président.

D'une part, le Conseil Municipal, dans sa séance du 14 avril 2014, a procédé à l'élection de huit de ses représentants au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Il s'agit de :

- Mme Françoise TENENBAUM
- Mme Lê Chinh AVENA
- Mme Chantal TROUWBORST
- Mme Dominique MARTIN-GENDRE
- Mme Catherine HERVIEU
- M. Christophe BERTHIER
- Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
- M. Laurent BOURGUIGNAT.

D'autre part, le Maire, par arrêté du 7 mai 2014, a désigné huit membres parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :

- M. Emmanuel JASPART
- M. Christian BON
- Mme Christiane GINDRE
- M. Michel JORROT
- Mme Florence LECOMTE LEGRAND
- Mme Malika GAUTHIÉ
- Mme Dominique OBRIOT
- Mme Blandine POLONCEAU.

Madame Françoise TENENBAUM est élue vice-présidente du CCAS.

Adopté (1 abstention).

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK

PUBLIÉ LE 26 MAI 2014

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

-2 JUIN 2014

